



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2024 – 2026





Université de Perpignan Via Domitia

Contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2024-2026

Entre

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, représenté par
xxxxxxx, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

d'une part

et

L'Université de Perpignan Via Domitia, représentée par
Monsieur Yvan Auguet, président de l'université

d'autre part

Article 1 : Objet du contrat

Ce contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) est conclu entre le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'Université de Perpignan Via Domitia pour une durée de trois ans.

Il a pour objet la contractualisation de la stratégie de l'établissement sur quatre politiques publiques ministérielles prioritaires (pilotage et transformation de l'offre de formation, transition écologique et développement soutenable, recherche et innovation, bien-être et réussite des étudiants), ainsi que sur l'amélioration du pilotage de l'établissement et l'affirmation de sa signature.

Ces six objectifs sont déclinés en actions programmées dans le COMP, assorties d'indicateurs de performance.

Article 2 : Engagements financiers et modalités de versement

Le montant programmé pour le COMP est de 1 678 000 € pour la période 2024-2026. Les versements s'effectueront ainsi :

- Une avance de 50% en 2024 ;
- Un complément de 30% en 2025 ;
- Un solde de 20% en 2026.

Le versement des crédits est conditionné à la réalisation des actions prévues et à l'atteinte des cibles associées, selon la clé de répartition indiquée à l'article 4.

En cas d'atteinte partielle d'une cible, le montant des crédits effectivement versés au titre de l'objectif sera ajusté au prorata du niveau de réalisation effective de la cible.

Cela se traduira par un ajustement du solde ou par un abattement sur le premier versement du COMP suivant.

Article 3 : Modalités de suivi

Un dialogue annuel permettra de partager l'avancement des actions et, le cas échéant, d'ajuster les ambitions et les financements du COMP au cours de la période.

A la fin de la période, un bilan précis sera réalisé sur l'ensemble du COMP et sur chacune des actions. Il sera partagé entre l'Etat et l'établissement et servira de base au calcul du solde du COMP.

Article 4 : Plan d'action détaillé

Contrat d'Objectifs , de Moyens et de Performance - 2024-2026**Université de de Perpignan Via Domitia (UPVD)****Financement****1 678 000 €***(Sur 3 ans, 50% en 2024 ; 30% en 2025 ; 20% en 2026 sous réserve de l'atteinte des objectifs)*

		Indicateurs / Jalons	Valeur initiale	cible 2026	Part du financement conditionnée à l'atteinte de l'objectif
Pilotage de l'offre de formation					23%
●	Transformer l'offre de formation pour augmenter la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants (cible d'étudiants impactés par la transformation : 800)	● Nombre de formations transformées parmi les moins performantes	3	10	
●	Former tous les étudiants à la transition écologique et à la responsabilité sociétale	● % d'étudiants de L formés à la TEDS	9,5%	100%	
		● Nombre d'enseignants formés (formation de formateurs) à la TEDS	0	20	
		● Nombre d'enseignants référents TEDS	0	12	
●	Enrichir l'offre de formation et favoriser l'agilité du parcours de l'étudiant	● Nombre d'heures d'enseignement créées intégrant les blocs de compétences proposés	0	466	
		● Nombre d'étudiants inscrits dans les nouveaux parcours (santé, sciences des données et développement durable et énergie)	0	890	
Recherche et Innovation					27%
●	Développer la transdisciplinarité en matière de recherche et d'innovation	● Nombre de projets de recherche inter/transdisciplinaires et/ou transfrontaliers	23	32	
		● Nombre de projets ERC déposés/retenus en tant que Host Institution (données cumulées sur 3 ans)	0/0	2/1	
		● Évolution des recettes en K€	300	350	
		● Nombre de projets de recherche participative (à partir de 2025)	0	1	
Transition écologique et développement soutenable					8%
●	Réduire l'impact environnemental et énergétique de ses campus et de ses activités	● Réalisation du bilan GES	inexistant	Bilan GES réalisé	
		● Production du schéma directeur DD&RSE et du plan d'actions	Label DD&RS	Schéma directeur et plan d'actions réalisés Maintien du label DD&RS	
Bien-être et réussite des étudiants					13%
●	Créer un îlot vert et aménager des espaces extérieurs pour en faire des lieux de partage pour les étudiants	● Taux de satisfaction des usagers	inexistant	70%	
Gestion et pilotage					21%
●	Se doter d'un dispositif de pilotage des heures d'enseignements en vue de mieux les maîtriser	● Réduction du nbre d'HC/effectifs étudiants	7HC/ étudiant	6,3 HC/ étudiant	
●	S'engager dans la GPEEC	● Evaluation de la correspondance entre compétences actuelles des personnels BIATSS et compétences nécessaires (mesuré en points)	inexistant	10	
●	Améliorer la qualité des processus de gestion relevant du domaine du patrimoine immobilier et réorganiser les 7 services du patrimoine immobilier	● Evaluation de la satisfaction des usagers des campus sur l'offre de service des services du patrimoine (mesuré en points)	inexistant	10	
●	Définir une politique QVCT, professionnaliser les acteurs impliqués par la formation et doter l'UPVD d'un outil de diagnostic, sous forme d'un baromètre de la QVCT	● Taux de satisfaction des employés (cf. projet baromètre social mesuré en points)	inexistant	5	
Stratégie propre à l'établissement					8%
●	Renforcer la marque UPVD	● Taux de reconnaissance de la marque UPVD par ses différents publics	inexistant	70%	

L'Université de Perpignan Via Domitia (UPVD) compte 9.500 étudiants, 950 personnels et environ 1000 vacataires. L'UPVD est géographiquement située au barycentre des métropoles toulousaine, montpelliéraine et barcelonaise, sur le territoire transfrontalier catalan de trois États (Andorre-Espagne-France), entre mer et montagne. L'UPVD est une université présente sur 16 sites d'enseignement et de recherche, ce qui pèse lourdement sur son fonctionnement à raison notamment de sa taille et du niveau de sa SCSP. L'UPVD est un établissement de recherche internationalement reconnu. L'UPVD est vécue comme l'université de proximité dans les départements où elle propose des formations (FI, FTLV, VAE, etc.), départements où les indicateurs de pauvreté sont élevés. L'UPVD assure ce maillage territorial hors des grandes métropoles du « Sud de France ». Elle est l'acteur premier de l'égalité des chances pour l'accès à l'enseignement supérieur, mais aussi l'un des tout premiers employeurs du département des Pyrénées-Orientales, où se situe son siège. L'UPVD est un partenaire qui compte dans les systèmes politico-économiques locaux et régional. L'UPVD crée et souhaite développer plus encore des environnements favorables à l'épanouissement de ses étudiants et de ses personnels, au renforcement de ses interactions partenariales. Ces environnements sont cruciaux pour la pleine réussite des missions qui lui sont confiées, dans des contextes concurrentiels localement complexes, qu'ils soient socio-économique ou politique. L'UPVD veut se donner les moyens d'être reconnue comme une **université créatrice d'environnements positifs**. Le contrat quinquennal, le dialogue de performance et le COMP participent au soutien de l'UPVD dans cette stratégie.

Le point d'étape du contrat quinquennal 2021-2026, établi il y a six mois au titre du dialogue de performance 2023, a permis de constater que l'UPVD était objectivement en excellente voie dans l'exécution de celui-ci. La plupart des objectifs fixés étaient atteints, parfois dépassés. Au-delà de l'accomplissement des axes de son contrat, l'UPVD met en œuvre **une politique qui fait d'elle une « université créatrice d'environnements positifs. »** **1.** – L'UPVD l'est d'abord par la visibilité de sa recherche à l'échelle internationale, sur la protection de la biodiversité des environnements aquatique et terrestre, sur les énergies renouvelables et l'énergie solaire en particulier. **2.** - L'UPVD l'est ensuite par ses activités de formation qui, outre le lien étroit existant en master avec nos recherches, s'inscrivent volontairement dans une politique d'égalité des chances (l'UPVD est présente dans 4 des 8 villes universitaires d'équilibre d'Occitanie Est – l'UPVD propose une prépa-talents diplômante – l'UPVD développe une politique active pour les étudiants à besoins pédagogiques particuliers : FTLV et VAE - ESH - SHN et SBN – artistes de talents – mères isolées avec la crèche UPVD). **3.** - L'UPVD l'est aussi par sa politique en matière de vie étudiante, politique qui vise à favoriser le bien-être des usagers, la reconnaissance de l'engagement étudiant et la culture de la citoyenneté (Maison des Arts et de la Culture – Maison des étudiants). L'université est résolument engagée dans la lutte contre toutes les formes de discriminations (VSS, laïcité, racisme et antisémitisme). **4.** - L'UPVD l'est aussi bien sûr par la politique qu'elle met en œuvre avec les organisations syndicales, dans le cadre du dialogue social, et la nécessité de développer une marque employeur. **5.** L'UPVD l'est encore par la cohérence de sa politique patrimoniale, afin de permettre à son campus principal de devenir le premier campus à énergie positive de France **6.** - L'UPVD l'est encore et toujours par les multiples interactions territoriales de proximité qu'elle noue avec les très nombreuses collectivités compétentes sur les 16 sites d'enseignement et/ou de recherche où l'UPVD déploie ses activités. Ces interactions territoriales existent spécifiquement dans l'environnement transfrontalier propre à notre université, espace de collaborations qui se construit par le projet d'Université européenne transfrontalière (ACROSS), les projets et réalisations POCTEFA, notre participation au réseau d'universités catalanes XARXA Vives, et nos relations régulières et constructives avec l'université de Gérone. **7.** - L'UPVD l'est enfin par l'écosystème partenarial qu'elle noue avec les entreprises, notamment grâce à la politique mise en œuvre par sa Fondation universitaire et son hôtel d'incubation d'entreprises innovantes qui héberge son service d'insertion professionnelle et entrepreneuriat (SIPE), et le portage pour l'Occitanie Est de PEPITE LR.

Le contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2024-2026 de l'UPVD va permettre de parfaire l'exécution du contrat pluriannuel 2021-2026, sur la base du dialogue de performance réalisé au printemps 2023 avec le Rectorat de la Région académique Occitanie. **Le COMP renforcera la signature de l'établissement, celle d'une université créatrice d'environnements positifs.** Pour ce faire l'UPVD souhaite, pour une réelle efficacité des décisions prises, **travailler en suscitant l'adhésion de sa communauté.** L'UPVD poursuivra ses **efforts en faveur de l'égalité des chances, sous toutes ses facettes.** La diversité des profils des apprenants nécessite la construction de parcours ouverts à l'alternance, flexibles et hybrides pour l'accès aux connaissances, favorables à l'APC pour former à des compétences transverses (Ex. : LNS, TEDS), pour favoriser l'insertion professionnelle des usagers, tout en maîtrisant une offre de formation soutenable, en adéquation avec les métiers d'avenir et les besoins du territoire (**Objectif. 1**). L'UPVD soutient la pluridisciplinarité de ses recherches, véritable atout à l'échelle de notre établissement et du territoire. **L'excellence disciplinaire, mise au service de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité sera accompagnée,** notamment

lorsqu'elle permettra la construction de politiques de performance des moyens (plateformes), la co-production de connaissances et de compétences scientifiques à même d'être partagées avec la société (**Objectif 2**). Outre la **formation aux enjeux de la TEDS**, l'UPVD porte aussi le projet de réaliser le « **premier campus à énergie positive de France** ». Parallèlement de ces objectifs, l'UPVD souhaite réduire significativement son impact environnemental et énergétique en se donnant les moyens de mieux maîtriser l'empreinte carbone de ses bâtiments et de ses activités. La mise en place d'une cellule dédiée doit asseoir cette stratégie (**Objectif 3**). L'après Covid a été difficile pour les universités. L'impulsion donnée par l'État pour le bien-être et la réussite des étudiants a été reçue comme un encouragement majeur à la politique de l'UPVD. Après la réalisation d'une maison des Arts et de la Culture (MAC), **l'UPVD va réaliser un « îlot vert »** sous sa pinède, véritable lieu de communauté, afin d'offrir aux étudiants une scène d'éco-responsabilité, signal fort et visible en matière de transition écologique (**Objectif 4**). **L'UPVD doit aussi améliorer ses organisations, sa QVCT**, et se doter pour se faire de différents outils de pilotage qui lui font défaut. L'enjeu est majeur car ces outils seront au service des politiques publiques et du projet d'établissement (**Objectif 5**). Enfin, l'objectif de **renforcement de l'identité de l'UPVD** doit être un moyen de moderniser ses actions. La marque UPVD doit répondre à l'enjeu d'attractivité auquel doit faire face l'université : développer son attractivité auprès des étudiants, mais aussi conserver et mieux recruter les talents à travers le développement d'une marque employeur (**Objectif 6**).

L'ambition des objectifs présentés ci-après, en cohérence avec les politiques ministérielles ou au titre de la stratégie d'établissement, permettra de réaliser dans les trois années à venir l'ensemble des engagements contractuels de l'UPVD tout en nourrissant la signature UPVD. Cette dernière contribuera, dans le temps qui dépassera celui du COMP, à l'instauration dans l'esprit de tous d'une **identité UPVD forte**, à même d'être **conforme à nos valeurs**, à **nos méthodes de travail**, à même de **donner du sens à nos actions**, de **contribuer au développement de l'Université**.

Politiques ministérielles

Pilotage de l'offre de formation

Objectif 1 : Enrichir l'offre de formation et favoriser l'agilité du parcours de l'étudiant

Contexte :

a) Forces du contrat en cours

L'offre de formation a été conçue en 2020 à l'aune de sa pluridisciplinarité pour le premier cycle et en adéquation avec les axes stratégiques de recherche de l'UPVD pour le second cycle. L'UPVD a soutenu les stratégies communes à l'échelle de la CTOE (INSPE et réforme R1C) et plus largement à l'échelle de la Région académique (EUR TULIP et TESS). La politique de l'UPVD poursuit les objectifs suivants : **1. Faciliter l'accès aux études supérieures** avec la mise en place de différents dispositifs (FOAD pour le DAEU - en présentiel et en ligne - et la capacité en droit bi-site, participation aux cordées de la réussite depuis 2007-2008) ; **2. Répondre, chaque fois que possible, aux besoins de formation des territoires** en prenant en compte les secteurs en tension par la mise en place de LP, de DU et de formations qualifiantes ciblées ; **3. Proposer des DN pluridisciplinaires avec une orientation forte sur le développement durable** (Cf. COMP objectif 3.2), en nous appuyant notamment sur notre école d'ingénieurs Sup'EnR. **4. Déploiement avancé de la formation en alternance**, dans toutes ses composantes depuis la rentrée 2023 (13% des étudiants de l'UPVD dont 630 apprentis et 600 contrats pro.), et accueil d'un public nombreux en formation continue, notamment par la VAE (100 étudiants/an en moyenne). **5. Des taux d'insertion professionnelle très satisfaisants** pour les diplômés de LP et de Master. **6.** L'UPVD développe une politique volontaire pour la **prise en compte des besoins pédagogiques particuliers des étudiants** (handicap, Atypie Friendly, sportifs de bon et haut niveaux, artistes de talents, etc.). **7. L'UPVD essaime l'hybridation des formations** grâce à l'expérience Prométhée (AMI Hybridation), à l'échelle des blocs de compétences.

b) Points de progrès du contrat en cours

1. L'offre de formation proposée en 2020 n'a pas été suffisamment maîtrisée : 4.388 HETD complémentaires ont été exécutées en 2021-2022. Au-delà du surcoût financier, le nombre trop limité d'enseignants-chercheurs ou d'enseignants titulaires n'avait pas été suffisamment pris en compte. La nouvelle gouvernance de l'UPVD met tout en œuvre pour optimiser son offre de formation, par l'amélioration du pilotage et la gestion de la répartition des services. Un logiciel a été créé en interne, il est progressivement déployé dans toutes les composantes (Cf. objectif 5). L'UPVD pratique une gestion rigoureuse des ouvertures de diplômes et des groupes de TD ou de TP, en tenant compte des effectifs, avec le souci de capacités d'accueil adaptées à ses moyens et aux objectifs pédagogiques poursuivis par ses formations. La cible qui avait été fixée était de revenir à minima à l'échelle constatée en 2020/2021, soit -3.196 HETD, économies réalisées dès 2022-2023, avec une projection de réduction proche en 2023-2024. Les efforts pour l'optimisation de notre offre de formation seront poursuivis. L'UPVD a déployé ses 8 BUT en intégrant 10 LP, tout en engageant la transformation de certains enseignements au moyen de l'hybridation et l'utilisation des ressources des UNT (Cf. DP 2023). **2.** Dans un bassin socialement défavorisé, l'UPVD est confrontée depuis 2020 à une **légère diminution des effectifs étudiants, mais aussi à l'inadéquation de nombreux profils aux prérequis**. Ce constat est un facteur impactant pour leur réussite, facteur qui a sans doute été amplifié par d'autres causes : les effets durables de la pandémie COVID, la désorganisation des dispositifs d'orientation qui a suivi ou encore la réforme du baccalauréat. Les dispositifs mis en œuvre par l'UPVD n'ont pas suffi. Conformément au contrat d'établissement de l'UPVD (objectif 3.1, volet spécifique), un plan d'actions a été élaboré pour une mise en œuvre en 2023-2024. Des partenariats ont été construits ou sont en cours (COMPAS avec l'Université Paul Valéry ; AMI CMA en partenariat avec l'INSA Horizon INSA, DP 2023). **3.** Enfin, **la déclinaison des formations en bloc de compétences sans accompagnement**, pour le plan actuel, a été mal perçue par les équipes pédagogiques. Une démarche d'explication des enjeux de la transformation a été entreprise par le Pôle d'accompagnement à la pédagogie et au numérique (PAPN) pour repenser progressivement l'APC dans nos formations (39 diplômés engagés, des référents APC dans chaque composante ; objectif 3.1 du CE et DP 2023).

Stratégie de l'établissement. La stratégie de l'UPVD, irriguée par les objectifs de **France 2030**, consiste à **intégrer la TEDS, à transformer les formations existantes** afin de **favoriser des débouchés sur les métiers d'avenir**, en priorisant **les secteurs de la santé, du développement durable et de l'énergie, du numérique et de la science des données**. Engagée depuis 2 ans, la transformation de l'offre de formation, axée sur le développement de compétences, a pour but de faire évoluer les formations selon une programmation transdisciplinaire cohérente avec la stratégie de recherche. Des parcours de formation sur les métiers d'avenir et en tension seront mis en place sur le principe de la flexibilité, de l'hybridation et de la pluridisciplinarité, pour faciliter l'orientation des étudiants et l'individualisation des parcours. Les transformations doivent être maîtrisées en termes de coût et d'accompagnement au changement, tout en restant cohérentes au regard des projets dont l'UPVD est actuellement partenaire ou qu'elle souhaite porter dans un avenir proche dans le cadre de l'AMI CMA. Afin de se donner des marges de manœuvre qu'elle n'a plus, **l'UPVD projette de se départir dès la prochaine rentrée universitaire de l'antenne de Mende, dans le respect de la politique de site du Ministère et du SRESRI, par un transfert total de compétences au profit de l'Université de Nîmes.**

Objectifs et moyens mis en œuvre. La déclinaison de cette stratégie se traduit par les trois actions suivantes :

1-1 Créer un axe santé au sein d'une université pluridisciplinaire hors santé, en lien avec les fortes attentes territoriales. Au-delà de son engagement aux côtés de l'UM dès la mise en place de la réforme du premier cycle des études de santé R1C (Cf. DP 2023), l'UPVD a été un acteur décisif de l'ouverture de l'IFMK public de Perpignan, porté par le Centre hospitalier. À la rentrée 2024, ces nouvelles filières « accès kiné » permettront de proposer une offre de proximité complète d'accès aux filières médicales sur le territoire des Pyrénées Orientales et de l'Aude (MMOP K). En outre, en contenant les coûts de l'offre de formation déployée en licence et en DEUST, l'offre de l'UFR STAPS a été enrichie d'un master Activité Physique Adaptée et Santé (APAS) et d'une LP Métiers de la santé - nutrition - alimentation, parcours nutrition du sujet âgé (Demande d'accréditation en 2023).

1-2 Former tous les étudiants à la transition écologique et à la responsabilité sociétale. L'environnement et la transition écologique sont des questions centrales d'unités de recherche de l'UPVD, structurées par la **Fédération de Recherche « Environnement et Énergie. » Des formations spécifiques** autour de l'environnement et de la durabilité **existent** au sein de l'établissement. De nombreuses unités d'enseignement en lien avec la transition écologique et la responsabilité sociétale sont déjà portées par des formations de niveaux (Diplôme d'ingénieur, masters, BUT, LP ou DU) et d'autres disciplines (Droit, tourisme, industrie avec la LP Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique, etc.). La sensibilisation et la formation de l'ensemble des étudiants aux grands enjeux de la transition écologique s'inscrit ainsi dans la trajectoire recherche et formation de l'UPVD. Les moyens alloués à l'UPVD lors de son DP 2023 permettent d'engager une première étape, en recrutant **un ingénieur pédagogique afin d'accompagner la définition de la stratégie TEDS**. Sa mission est de réaliser une cartographie approfondie de l'existant des contenus TEDS dans les formations, identifier l'ensemble des ressources internes (enseignants-chercheurs, en particulier des **référents TEDS pour chaque composante**), des ressources externes (UNT) et les actions de sensibilisation déjà réalisées. L'établissement envisage le déploiement des TEDS de façon totalement transversale, comme vecteur de : formation, animation, engagement vie étudiante (cf. Objectif 4), renforcement de la recherche sur les problématiques liées à la TEDS (sciences de la durabilité) et de sensibilisation citoyenne.

À partir des préconisations de groupes de travail, il s'agira de mettre en œuvre un plan de formation des enseignants-chercheurs et des enseignants mais aussi la mobilisation des étudiants les plus avancés dans leurs études (animation fresque du climat, comme le fait déjà l'IAE et la formation Sup EnR). L'objectif à termes (rentrée 2025) est d'avoir construit un **parcours TEDS progressif, adapté à la formation, flexible et engageant** en : i) Adaptant les enseignements existants dans les formations qui portent déjà ces contenus ; ii) Offrant de nouveaux enseignements dans les cursus qui ne portent pas encore ces contenus ; iii) Constituant un réseau d'ambassadeurs étudiants TEDS, valorisés à travers le dispositif « engagement étudiants ».

Niveau 1 = **sensibilisation** (primo-entrants = 2 400) : fresque du climat (L1, S1), jeu sérieux IKIGAI – Climat Tictac

Niveau 2 = **Formation** : cycle de conférences et suivi de modules en ligne (S2 ou L2)

Niveau 3 = **Production** débats, séminaires d'échanges et de restitution, projets en atelier.

Dès la rentrée 2024, le déploiement de la TEDS sera favorisé dans la valorisation de l'engagement étudiant et expérimenté sur la base du volontariat des étudiants de licence en s'appuyant sur des actions ou des ressources existantes (UVED). La formation sera dispensée sur le changement climatique, la biodiversité et la disponibilité des ressources durant des Journées de l'environnement, le Ciné-Club vert et des Conférences spécifiques, des capsules sur la thématique de la transition juste et équitable seront conçues. La participation des étudiants sera valorisée par des « open badges ».

1-3 Préparer deux projets dans le cadre de l'AMI CMA par l'expérimentation. 1-3a - Sur le volet « Attractivité » développer **une méthodologie générale et duplicable de construction d'un parcours flexible, hybride et transversal**. Cette réponse à l'AMI CMA se doublerait d'une **expérimentation sur la gestion du temps**, pour repenser les temps d'enseignements, de recherche, et de vie de campus. Dans le respect des dispositifs réglementaires, des temps d'enseignements (1^{er} cycle) seront étudiés et repensés dans l'objectif de rendre aux étudiants le temps nécessaire à leur épanouissement et notamment pour, des apprentissages en autonomie, stimuler leur engagement étudiant, favoriser leur participation à la vie étudiante (culturelle et sportive), favoriser leur émancipation vers la citoyenneté (TEDS). L'objectif de réussite doit aussi être pris en compte dans ses spécificités par l'amélioration des parcours de remédiation en L1 pour les plus fragiles, mais aussi par la proposition de parcours d'ouverture ou d'approfondissement pour les plus avancés. Cette méthodologie développée dans l'AMI CMA, sera **expérimentée par la création d'un parcours flexible, hybride et transversal « Numérique et science des données »**, en capitalisant sur des formations existantes (DN, DU et formations diplômantes courtes dispensées à distance). Ce parcours flexible permettrait de former aux enjeux du numérique, de l'informatique et de l'analyse de la donnée, actuelle et future. Ce parcours allierait droit du numérique, gestion et sciences des données, cybersécurité, économie numérique, humanités numériques et infrastructures. Il pourrait déboucher, dans le prochain plan, sur un master transdisciplinaire en sciences de la donnée

et s'appuierait en termes d'applications sur des unités de recherche en ST et en SHS. **1-3b** - En concertation avec le pôle de compétitivité DERBI, **concevoir et intégrer des modules de formation en 5^e année du cursus Sup'EnR** afin de répondre aux attendus du dispositif **DiagTASE** qui a établi un diagnostic précis dans le cadre de l'AMI CMA à l'échelle de la région Occitanie. Ce dispositif met en avant les filières du photovoltaïque, de l'éolien offshore et des réseaux énergétiques ; sans oublier la filière hydrogène. Le contenu pédagogique de la formation sera ajusté de façon progressive avec l'ajout de quatre modules électifs de 24 HETD qui leur seront dédiés. Afin de répondre à ces besoins exprimés par le monde socio-économique, **le projet de Sup'EnR consiste à étendre la formation initiale à l'apprentissage et à la formation continue** pour une rentrée effective en 2026. L'ensemble des modules ou blocs de compétence créés pour les étudiants en formation initiale, seront proposés aux partenaires socio-économique (entreprises et collectivités territoriales notamment) afin de leur permettre de faire monter en compétences leurs salariés ou agents (FTLV). Quelle que soit l'issue des demandes à l'AMI, ces créations pourront générer des ressources propres.

Identification des filières où l'insertion dans l'emploi et/ou la réussite étudiante n'est, aujourd'hui, pas satisfaisante, afin de moduler les capacités d'accueil, en identifiant les causes de l'échec et les moyens permettant de le limiter

Insertion professionnelle. L'UPVD n'évalue pas le taux d'insertion professionnelle des licences. Dans nos licences professionnelles, il s'élève à 89,9 % (93,4 % dans la filière STS, 89,3 % en DEG et 86,2 % en SHS). Dans nos masters le taux atteint 91,7 % (91,1% dans la filière STS, 92,2 % en DEG, 85,2 % en ALL et 93 % pour les SHS). **Les taux d'insertion professionnelles des étudiants de l'UPVD sont très satisfaisants.** L'analyse qualitative des IP laisse apparaître une **bonne adéquation entre les niveau d'emploi et le niveau de diplôme** pour les formations en master : 92 % de satisfaction des enquêtés sur l'emploi et 79 % sur l'adéquation emploi/diplôme.

Réussite étudiante. Le taux de réussite en L1 reste inférieur à 40 %, toutes formations confondues (30 % pour les UFR SEE et LSH ; 40 % pour l'UFR SJE ; l'IAE a un taux de réussite d'un peu moins de 50 %). Le taux de réussite de la Licence en 3 ans se situe à 32,8 %. Il passe à 42,9 % pour l'obtention de la licence en 4 ans. L'UPVD est positionnée en 42^e position au niveau national, mais devant les autres universités d'Occitanie. Le taux de réussite en M1, se situe entre 80 et 85 %. Le profil socio-économique des étudiants de l'UPVD, les bassins économiques des territoires, les effets concomitants et déstabilisateurs de la pandémie COVID et de la réforme du baccalauréat sont des éléments qui doivent être pris en compte. Par ailleurs, les dispositifs d'accompagnements à la réussite ne sont pas totalement performants, dans leur mise en application et leur suivi. La priorité de l'UPVD, pour l'avenir, portera sur sa capacité à recruter suffisamment, avec des profils d'étudiants bien orientés. L'observation et les orientations sont en cours de réflexion. Les liens avec les réseaux des lycées des Pyrénées orientales et de l'Aude ont été renoués en 2023/24, afin de mettre en œuvre les différents dispositifs préconisés dans le plan d'actions UPVD « Stratégie d'attractivités des formations ». Les modules de remédiation sont repensés, en particulier, ils s'appuient davantage sur les modules en ligne de méthodologie du travail universitaire (MTU). La fiche de mission des directeurs des études a été révisée. Afin d'améliorer leur accompagnement, une modification du circuit des signatures des contrats de réussite (après enquête étudiants) est en cours d'étude.

Liste des Formations (Cf. Mise à jour de la cartographie générale de l'OF entre 2020 et 2023 annexée)

A – Transformées. Au-delà des 39 formations en cours de transformation dans le cadre de l'APC (cible de 80 à terme), le projet de parcours flexible et hybride conduira nécessairement à la transformation de certains DN formant à des métiers du secteur de l'informatique et du numérique afin qu'ils puissent proposer certaines des compétences dans le cadre du parcours flexible et hybride. Ces formations suivront le chemin de l'hybridation et de l'approche par compétence, engagée au sein de l'établissement depuis le projet Prométhée (AMI Hybridation 2020-2023).

B – Créées. Le projet de parcours flexible et hybride pour former à des compétences transverses en vue d'une insertion professionnelle dans le secteur du numérique et de l'informatique, s'appuiera sur les formations existantes pour proposer l'acquisition de compétences dédiées à des publics à la fois plus larges et plus diversifiés, à partir d'enseignements existants ou qui existaient jusqu'en 2022-2023. Après les trois années, l'intégration au sein de l'offre de formation d'un Master transdisciplinaire en Sciences de la donnée sera envisagée, en prenant en compte l'expérimentation.

C – Supprimées. Dix LP ont déjà été supprimées à la faveur de la création des BUT 3. Leur réouverture telle qu'elle n'est pas prévue, seules certaines compétences vont être identifiées afin d'être intégrées dans des blocs de compétence dont celles des 2 LP en Sciences des données intégrées dans le parcours créé. La réflexion sera menée à l'échelle des masters pour mesurer l'opportunité de maintenir un master qui serait trop spécialisé. **L'UPVD projette de se départir dès la prochaine rentrée universitaire de l'antenne de Mende, par un transfert total de compétences au profit de**

l'Université de Nîmes. Le périmètre de l'offre de formation de l'UPVD sera donc mécaniquement diminué des formations ouvertes sur ce site (2 LP MACT et TAFT et le M1/M2 MDT) ou en sommeil (L3 MT et LP CNEA).

Nombre d'étudiants qui seront accueillis en régime permanent dans de nouvelles filières

Santé : 90 étudiants - Sciences des données : 300 étudiants - Développement durable et énergie : 500 étudiants

Articulation avec l'AMI CMA : Cf. stratégie de l'établissement

Si nous sommes lauréats des réponses AMI CMA pour lesquelles l'UPVD est partenaire avec la COMUE de Toulouse, ces AMI conforteront la création de ce parcours. **1. ACME** pour le volet « Enseignement et numérique », car il vise à répondre aux besoins de formation des enseignants-chercheurs et des enseignants à l'hybridation et aux développements d'innovations pédagogiques. Les moyens alloués viendraient conforter la méthodologie d'hybridation des blocs de compétences du parcours. **2. OSMOSE** pour le volet « Cybersécurité », car il vise la digitalisation de 120 HETD de ressources en cybersécurité pour un public de spécialistes. Ici encore, les moyens alloués viendraient renforcer l'offre de ce parcours.

Engagement de transformation des formations moins performantes

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, l'établissement s'engage à transformer une partie de son offre pour améliorer la performance des mentions moins performantes notamment en matière de réussite, de poursuite d'étude et d'insertion professionnelle, sur la base de la liste suivante :

- LG Sciences pour l'ingénieur
- LG Physique-Chimie
- LG Informatique
- LG Mathématiques
- LG Sociologie
- LP Métiers de la protection et gestion de l'environnement
- LP Métiers du Numérique : conception, rédaction et réalisation Web
- LP Métiers du tourisme et des loisirs
- LP Gestion comptable et financière
- LP Qualité, hygiène, sécurité, environnement
- M Sociologie
- M Urbanisme et aménagement
- M Histoire Civilisation Patrimoine.

Politiques ministérielles

Développement de la recherche et innovation au meilleur niveau européen

Objectif 2 : Inscrire l'enjeu de transdisciplinarité au service de la société comme une manifestation de l'excellence de la recherche et de l'innovation

Contexte. La recherche à l'UPVD occupe une place prépondérante dans sa stratégie d'établissement. L'Université mobilise son expertise et met en place des moyens humains et financiers pour promouvoir une recherche de qualité et à fort impact, contribuant ainsi à l'excellence académique et répondant activement aux défis actuels de la société. Embrassant les trois grands domaines de recherche et de formation à l'exception de la médecine : sciences humaines et sociales ; sciences exactes et expérimentales ; droit, économie et gestion, l'UPVD entend consolider son périmètre d'excellence et sa dynamique collective, en poursuivant ses efforts en matière de dialogue interdisciplinaire. La taille de l'UPVD (950 personnes, 16 unités de recherche et 86 mentions nationales hors DU) en fait une université aux circuits hiérarchiques courts, à forte réactivité et particulièrement apte à favoriser le dialogue entre les disciplines et les domaines et à endosser des formations transversales et une recherche proprement transdisciplinaire. Elle dispose d'une Fédération de Recherche Énergie et Environnement qui a récemment étendu la logique de l'interdisciplinarité au-delà du domaine des sciences exactes et expérimentales pour y intégrer les sciences humaines et sociales, et engage un changement de culture déjà bien anticipé. En effet, seul l'apport conjoint des recherches en sciences de la vie, en technologie et en sciences sociales permet d'apporter des réponses aux crises écologiques et sociétales actuelles qui s'avèrent particulièrement aiguës sur nos territoires. Les recherches sur des « communs » environnementaux et énergétiques visant l'adaptabilité de la Vie au réchauffement climatique ainsi que les forces scientifiques présentes renforcent la volonté de **l'UPVD à inscrire l'enjeu de la transdisciplinarité comme l'une des manifestations de l'excellence de ses recherches et formations** en proposant des démarches innovantes qui transcendent les frontières académiques traditionnelles. Cette stratégie de recherche est en cohérence avec la transformation de l'offre de formation engagée à l'UPVD depuis 2 ans et dont le but est de faire évoluer les formations selon une programmation transdisciplinaire axée sur le développement de compétences et une pédagogie en commun, novatrice dans sa conception du savoir et la façon de le transmettre. En inscrivant davantage ses activités dans **des méthodologies de co-construction et de collaboration intersectorielle**, l'UPVD ambitionne d'offrir des formations et des recherches en adéquation avec les exigences et les évolutions des métiers de demain. L'intégration des connaissances et expertises faisant appel aux méthodes scientifiques provenant de différents secteurs (industries, pouvoirs publics, société civile, associations, etc.), favorisera le **traitement holistique des défis sociétaux complexes**. L'impulsion politique pourrait être donnée par la nomination d'un chargé de mission "Transdisciplinarité" qui viendrait renforcer l'émergence et l'accompagnement de projets transdisciplinaires en recherche et en formation.

Outre les **enjeux globaux** inhérent à ses recherches (coraux, génome, énergie solaire, biodiversité, etc.), **l'objectif de transdisciplinarité doit servir les territoires de l'UPVD**. Grâce à son positionnement géostratégique dans l'Euro région Pyrénées, **l'UPVD vise la création d'un environnement transnational et intégré abordant les défis sociaux, écologiques et technologiques dans un contexte transfrontalier** soutenu par des partenariats académiques et non académiques (exemple de la problématique majeure des usages de l'eau, un bien ô combien commun). S'appuyant sur ses succès dans les programmes européens de recherche (7/8 POCTEFA recherche obtenus en 2023) elle favorisera la mise en place de cotutelles franco-espagnoles et renforcera ainsi ses moyens d'appui à la recherche en termes d'équipements scientifiques. Ces derniers sont une ressource exceptionnelle soulignant la richesse des échanges et la complémentarité des plateaux de haute technicité de l'UPVD, de l'OOB (Observatoire Océanologique de Banyuls – Paris VI-CNRS) et de l'Université de Gérone. La synergie sera créée autour d'un réseau des « plateformes catalanes » visible et attractif à l'échelle de l'euro-région.

Objectif Inscrire l'enjeu de transdisciplinarité au service de la société comme une manifestation de l'excellence de la recherche et de l'innovation, devenir un acteur reconnu dans la politique SAPS - Science Pour et Avec la Société, consolider l'organisation et la performance des plateformes technologiques.

Mise en œuvre politique. La gouvernance de l'UPVD s'est enrichie d'un vice-président science, société et transition écologique. Cette nomination contribue à conforter **l'enjeu de transdisciplinarité au service de la société**. Une impulsion politique par la possible nomination d'un chargé de mission « transdisciplinarité » viendrait renforcer l'émergence et l'accompagnement de projets transdisciplinaires. Les vice-présidents relations internationales et transfrontalières d'une part, valorisation de la recherche et entrepreneuriat d'autre part, accompagnent déjà la mise en œuvre du partenariat régional transfrontalier entre l'UPVD et l'Université catalane de Gérone.

Sur le plan des actions stratégiques priorisées :

1. Renforcement de la dynamique de recherche interdisciplinaire entre sciences humaines et sociales et sciences exactes et expérimentales, avec le financement COMP dès 2024 d'un **contrat doctoral** supplémentaire sur la période. Un co-financement équivalent et spécifique de la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée (dispositif dit Émergences) permettrait d'atteindre un changement d'échelle à hauteur de 2 contrats doctoraux interdisciplinaires. La pérennité de cette politique pourrait être assurée par la coloration de plusieurs contrats doctoraux d'État sur des sujets transdisciplinaires, dès 2027 avec la mise en place d'un CD porté par la FREE et impliquant les 2 écoles doctorales. Ainsi, l'utilisation des ressources dédiées à la recherche permettrait une maîtrise budgétaire. **Sensibilisation accélérée à la recherche transdisciplinaire**, avec le recrutement courant 2025 d'un chercheur post-doc avec un profil polyvalent susceptible de collaborer de façon transversale avec les UR de l'UPVD afin de porter des projets d'envergure de type ERC et préparer des projets collaboratifs sous l'impulsion du chargé de mission Transdisciplinarité. Il pourrait, à l'issue de son contrat, postuler dans l'une de nos UMR par concours d'EC, chercheur CNRS ou par la voie des CPJ. **Renforcement de la culture de la recherche sur projet d'excellence** par l'accompagnement des candidatures en réponse à des programmes nationaux et internationaux (type ERC, IUF, EUR). L'UPVD proposera des Congés pour Recherche d'Excellence de six mois (CREx), en appui aux enseignants-chercheurs qui s'engageraient à déposer des dossiers de candidatures ERC ou IUF avec l'accompagnement d'un comité de mentors UPVD, anciens lauréats bénévoles. L'UPVD proposera des actions incitatives pour la coordination en qualité de chef de file et le portage de projets européens, Marie-Curie, ou ANR. L'appui pour le montage de projets européens a déjà été assuré par le recrutement d'un agent à l'UPVD depuis 2022 qui travaille en synergie avec l'IPE CNRS accueilli sur les locaux du SRV.

2. Etape préliminaire à la création d'un réseau des « plateformes catalanes » : Finalisation des tableaux d'analyse des coûts complets pour toutes les plateformes technologiques de l'UPVD dès le premier semestre 2024. Les résultats seront présentés à la gouvernance, puis aux instances. La réalisation d'une étude via un prestataire externe sera ensuite engagée afin d'élaborer une vision partagée sur la définition d'une plateforme, ainsi que l'optimisation de leur organisation et de leur fonctionnement. Des **études de marché sur les deux plateformes technologiques les plus importantes** (Bio-env et Enrmat) seront réalisées en 2025 pour développer l'offre de service et sécuriser un modèle économique. L'objectif sera de porter à compter de 2026 la réalisation, avec d'autres universités, du **« réseau des plateformes technologiques catalanes. »**

1/Organisation en 2024 des **assises relatives à l'impact de l'UPVD sur ses territoires**, pour établir une cartographie de l'état des lieux des actions et des besoins.

2/Développement avant 2026 d'un outil répondant aux enjeux de structuration, de soutien et de visibilité des actions science et société. Il s'agit d'« **Une boutique des sciences et des transitions** » en tant que guichet permettant la co-construction de la culture scientifique et technique, de la médiation, et des sciences et recherches participatives autour du maillage territorial de l'Occitanie Est, en lien étroit avec son pendant à l'Unîmes (comme proposé dans notre dossier conjoint de labellisation SAPS).

En effet 2 des 4 axes du projet déposé à l'AAP SAPS avec l'Université de Nîmes début 2024 concernent 1- Éclairage scientifique de l'actualité dans les médias dont une action serait la création d'un hub de contact entre scientifiques et médias qui a vocation à s'élargir aux décideurs et entreprises. Il recensera l'expertise des scientifiques volontaires et des contacts presse ou influenceurs sur les réseaux sociaux ciblant un public jeune (15-25 ans) et 2- Participation citoyenne à la recherche dont l'action principale serait la création d'une Boutique des Sciences mutualisée avec Nîmes et déployée sur notre maillage territorial en y associant nos living labs, nos experts en recherche participative, et l'ensemble de nos partenaires non académiques en Occitanie. Cette BdS aura vocation à s'étendre au territoire transfrontalier en y associant l'Université de Gérone ouvrant ainsi des perspectives au niveau des financements via Horizon Europe. Au cas où on ne serait pas lauréat, la création de ces outils reste inscrite dans nos objectifs mais prendra plus de temps notamment pour les 2 recrutements qu'il faudrait prévoir dans nos campagnes d'emplois, à travers un redéploiement interne d'emplois et de moyens afférents.

Politiques ministérielles

Transition écologique et développement soutenable

Objectif 3 : Réduire l'impact environnemental et énergétique de nos campus et de nos activités

Contexte. L'UPVD a été **labellisée DD&RS en 2020**. Elle se donne un objectif ambitieux en matière de transition énergétique, réaliser le « premier campus à énergie positive de France. » Des efforts importants ont déjà été entrepris pour améliorer la qualité énergétique de notre patrimoine bâti, pour réaliser des économies d'énergies ou encore pour réduire ses frais de fonctionnement. La stratégie de l'UPVD a été de cibler lors des deux CPER (15-20 puis 21-27) la **rénovation énergétique** de ses bâtiments (Rénovation de 16 bâtiments représentant 32.000 m², pour une réduction moyenne de 30 % des consommations). Ces opérations CPER ont été complétées par la **rénovation complète du réseau de chaleur de notre campus principal**, financée par le plan de relance. Cette rénovation sera achevée en 2024 et permettra de remplacer le système de chaudières au gaz. L'UPVD souhaite à moyen terme **coupler ce réseau à un système de sondes géothermiques**. L'objectif est de réduire de 70 % la consommation énergétique et de diminuer de 85 % les émissions de CO₂. Le montage financier mobilise des fonds ADEME, FEDER (80% des coût éligibles – 1.090.432 €) et UPVD (373.498 €). Le projet débutera opérationnellement en 2024, pour une cible en 2025/2026. L'UPVD a également enclenché une **campagne de renouvellement de son parc d'éclairage par des éclairages LED** (financé par le DP 2023 à hauteur de 100.000 € pour 10 bâtiments) afin de réaliser des économies d'énergie et offrir un meilleur confort d'usage. L'UPVD a aussi une **politique de décarbonation de son parc automobile** en ayant entamé le remplacement de ses véhicules diesel/essence par des véhicules au bio-éthanol/hybride/électrique (DP à hauteur de 70.000 € + UPVD pour une réduction de 75% des GES). L'UPVD va en outre déposer une demande de financement dans le cadre de l'AAP plan de sobriété afin de **rénover énergétiquement le bâtiment de l'ancienne bibliothèque universitaire des sciences**. Construit en 1972, ce bâtiment présente une faible performance énergétique. Sa rénovation permettrait d'obtenir des gains rapides de performance énergétique. Enfin, l'établissement souhaite déployer une **stratégie de solarisation des toitures des bâtiments des campus et de ses parkings**. Dans cette perspective, l'UPVD a missionné une agence portée par la Région Occitanie (AREC) afin de réaliser une analyse complète et la proposition de scénarii. L'UPVD est assurément et stratégiquement engagée pour réduire ses consommations d'énergie et de gaz à effet de serre et répondre aux objectifs de politique publique en matière de transition écologique. Pourtant, l'UPVD **souffre d'un manque de structuration et de ressources humaines afin de piloter efficacement cette politique** (cf. objectif 5). En effet, actuellement, les ressources et le pilotage de l'ensemble des actions de transition écologique reposent sur l'implication de la VP CA en charge du patrimoine durable, du responsable de la direction des opérations immobilières (avec seulement 2,5 chargés d'opérations) et du responsable de la cellule de pilotage, dont la fiche de poste ne prévoit pas des missions de cette nature.

Objectif. L'objectif est de mettre en place une cellule DD&RS pérenne, en appui de la vice-présidence en charge de ces questions et structurante pour : **1.** Accompagner la formalisation du **schéma directeur DD&RSE** ; **2.** S'assurer de sa mise en œuvre ; **3.** Suivre les effets des mesures de transition écologique et les impacts des mesures environnementales par l'exploitation des données et le renforcement du pilotage transverse sur ce sujet.

La stratégie visant à réduire l'impact environnemental et énergétique de nos campus et de nos activités **doit permettre, de faire baisser sensiblement nos coûts de fonctionnement afin de gagner des marges de manœuvre en matière de masse salariale.**

Mise en œuvre. En 2024, recrutement d'un chef de projet DD&RSE pour accompagner piloter le bilan GES de l'établissement et la méthode de formalisation du schéma directeur DD&RSE.

Politiques ministérielles

Bien-être et réussite des étudiants

Objectif 4 : Un îlot vert preuve d'une éco-responsabilité qui favorise le bien-être, la réussite et l'éducation au développement durable

Contexte. Une **politique très engagée** est développée à l'UPVD en termes de Vie Etudiante qui, inscrite dans le contrat d'établissement et déployée par de nombreuses actions, se formalise actuellement dans un **schéma directeur en cours de rédaction** (AXE I : Une Université qui rend les choses faciles et qui libère des obstacles/ Axe II : Une Université qui protège/ Axe III : Une Université qui ouvre sur le monde/ Axe IV : Une université qui valorise). Le SDVE consacrera l'engagement étudiant valorisé depuis 2023 dans les cursus, le conseil des étudiants créé en 2022 qui oriente la gouvernance, la dynamique associative par un fort accompagnement, la création de tiers lieux et le lien et la cohésion par la culture et le sport, proposés sur l'ensemble des sites de l'UPVD (campus week, campus day, ateliers, etc.). **Cette politique favorise un effet de levier pour développer des soft-skills et assurer la réussite.** La **qualité de vie étudiante** est également au cœur de la politique d'établissement et, outre les dispositifs de politique publique (social et santé notamment), la réflexion sur **l'amélioration du temps étudiant** est en cours (emploi du temps, calendrier, sérénité) et sera lui aussi inscrit dans le SDVE (Axe IV, Objectif 1 : *Et si on valorisait le temps étudiant ?*). Valoriser le temps étudiant est un projet ambitieux qui nécessitera un portage politique fort, l'implication de tous les acteurs de l'université : gouvernance, services centraux, composantes, personnels administratifs et enseignants et enseignants-chercheurs et l'inscription dans le prochain contrat quinquennal. En articulation avec la mise en place des blocs de compétences, le déploiement de l'hybridation, et la rationalisation de l'offre de formation, l'amélioration du temps étudiant devra favoriser le travail en autonomie, les expériences de terrain, l'acquisition de compétences psychosociales et l'engagement citoyen. Cette politique de Vie Etudiante a, en effet, pour colonne vertébrale, **la citoyenneté et la place des jeunes citoyens dans leur environnement.** Pour cette raison, l'Axe III du SDVE s'engage pour « *Une Université qui ouvre sur le monde* », avec **l'objectif inédit** pour notre établissement, celui de **l'implication des étudiants dans les grands enjeux de société.** Cette nouveauté a pour destination de sensibiliser et d'impliquer les étudiants dans **les problématiques de développement durable**, thématique au cœur des préoccupations de l'UPVD. Il demeure néanmoins important de poursuivre ces efforts en rendant accessible les concepts et outils de la transition écologique, tout en favorisant le vivre ensemble.

Objectif. Une des actions programmées, écrite dans le SDVE est la création d'**un îlot vert et l'aménagement d'espaces extérieurs pour en faire des lieux de partage pour les étudiants.** Le campus principal est peu valorisé et ne constitue qu'un lieu de passage obligé pour aller d'un bâtiment à un autre. Si de nombreux étudiants le comparent à une « aire d'autoroute » avec ses bancs en béton et l'absence de couvert végétal suffisant, il présente pourtant de nombreux atouts en raison de son positionnement géographique i) **une ouverture** à l'ensemble des composantes de formation et laboratoires de recherche, ii) **un couloir stratégique** entre les lieux de formation et les espaces de vie étudiante (maison des sports, maison des arts et de la culture créée en 2022, BU, RU et maison des associations en voie de réalisation) mais également par sa surface arborée par des pins. **La pinède est un véritable lieu de communauté et de communs ; l'îlot vert jouera le rôle d'un lieu d'échanges, en offrant aux étudiants un temps de sérénité favorisant la réussite, en leur montrant que le bien-être ne peut exister hors l'éco-responsabilité.** L'îlot vert doit devenir le signal fort et visible de notre mission en matière de transition écologique. L'organisation au cœur de cet îlot d'une manifestation annuelle inter-sites réunissant des spécialistes de la transition écologique et des étudiants de tous les sites et campus de l'UPVD renforcera le signal en question. Cette réalisation viendrait compléter le projet d'aménagement de tiers lieux destinés aux étudiants et associations du campus. La réalisation de cette « scène » interviendrait en 2025/2026.

Gestion et pilotage

Objectif 5 : Dans un objectif de QVCT, permettre à l'UPVD d'améliorer ses organisations en se dotant d'outils de pilotage au service de la performance des politiques publiques et du projet d'établissement

Contexte. L'UPVD accuse un certain retard de modernité dans sa structuration, un déficit de dispositifs et d'outils permettant l'exploitation de données fiabilisées, et dans certains domaines de compétences disponibles pour accompagner les changements nécessaires à son évolution ; à tous les niveaux de l'établissement. Ce constat, relevé tant par l'HCERES dans son rapport de 2020 que par l'ISST en 2022, l'empêche de progresser sur une trajectoire maîtrisée et respectueuse de la QVCT. Dans ce contexte, la gouvernance actuelle a déjà pris des mesures significatives. D'une part, plus d'une dizaine de services centraux ont été réorganisés en deux ans et demi, dans une logique de plus grande agilité ou de renforcement des dispositifs et outils de pilotage. D'autre part, le renforcement de la responsabilité managériale par la formation et les dispositifs de prévention et de gestion des RPS sont en place et se développent.

Objectifs. 1. **Exploiter pleinement l'ensemble des Systèmes d'Information (SI) pour le reporting et l'aide à la décision, et doter l'UPVD d'un dispositif de pilotage des heures d'enseignements en vue de mieux les maîtriser, à l'échelon le plus fin.** Pré-requis pour la mise en place d'un SI décisionnel à termes. 2. **Engager l'UPVD dans la GPEEC**, pour mieux recruter, développer les compétences des collaborateurs de l'UPVD et introduire une démarche plus qualitative aux campagnes d'emplois. 3. **Définir une politique QVCT, professionnaliser les acteurs impliqués par la formation et doter l'UPVD d'un outil de diagnostic, sous forme d'un baromètre de la QVCT** afin d'orienter les priorités de l'établissement et ses choix d'expérimentations. 4. **Améliorer la qualité des processus de gestion relevant du domaine du patrimoine immobilier et réorganiser les 7 services du patrimoine immobilier de l'UPVD (environ 50 personnels)**, au service de sa politique DDR&SE et de son SPSI 24-27. Cette démarche affichera le principe du transfert vers les services centraux, de missions, compétences et moyens détenus jusqu'alors par l'IUT.

Mise en œuvre. Ces actions, pour atteindre leurs objectifs, nécessitent des accompagnements au changement, des actions de formations par des prestations de cabinets, mais également le renforcement des équipes par des professionnels qualifiés, en appui ponctuel pour initier et accélérer les démarches, ou plus pérenne. Le déploiement des actions est envisagé sur 3 ans et mobilisera particulièrement les services du patrimoine, la DRH, le conseiller prévention et la cellule de pilotage

Stratégie d'établissement

Thématique

Objectif 6 : Renforcement de la marque UPVD – Université créatrice d'environnements positifs

Contexte : L'UPVD, par ses missions et ses actions, développe aujourd'hui une **identité mosaïque**. La perception de la marque de l'UPVD est d'abord différente selon ses cibles : étudiants, personnels, tutelle, collectivités territoriales ou encore partenaires économiques et financeurs de projets. La perception de la marque de l'UPVD est ensuite différente selon les territoires où elle déploie ses activités, sur ses sites d'enseignement et/ou de recherche. Cette visibilité exceptionnelle nuit toutefois, sans paradoxe aucun, à son identification et à sa performance, à ce qu'elle est intrinsèquement, une université créatrice d'environnements positifs.

Objectif : L'objectif de **renforcement de l'identité de l'UPVD** est de contribuer à l'instauration dans l'esprit de tous d'une image de marque forte, à même à donner du sens à nos actions, à même de contribuer au développement cohérent de l'UPVD, et au renforcement de sa stratégie, de gagner en attractivité, de fédérer et de fidéliser en « faisant mieux savoir son savoir-faire particulier ». C'est donc aussi un moyen de moderniser l'action publique de l'UPVD. La Marque UPVD doit, particulièrement, contribuer à répondre à l'enjeu d'attractivité auquel doit faire face l'UPVD dans un contexte de concurrence. Il s'agit, d'une part, de développer son attractivité auprès des étudiants et, d'autre part, de mieux recruter les talents à travers le développement d'une marque employeur.

Mise en œuvre : L'objectif de renforcement de la marque UPVD, « **Université créatrice d'environnements positifs** » ne se réalise pas dans la temporalité d'un COMP. Mais le COMP doit permettre un effet de levier, par l'accompagnement d'une réflexion approfondie sur la construction de l'identité d'un établissement public à travers la réalisation d'un diagnostic de l'existant, la formalisation d'une plateforme de marque et de recommandations de pistes de développement dans une situation préexistante traduites en plan d'actions, dont les 1^{er} actes de la marque dans toutes ses déclinaisons pourraient débiter au cours de la période de ce COMP.

Annexe cohérence des projets stratégiques

Pour chacun des six objectifs du COMP, indiquer quand il y a lieu les financements déjà obtenus pour mettre en œuvre les actions (inscrire la source de financement et non le montant).

Objectifs du COMP	Financements obtenus (PIA, ANR, Horizon Europe, DSG, autres)
Pilotage de l'offre de formation	
OBJ 1 : Enrichir l'offre de formation et favoriser l'agilité du parcours de l'étudiant	DP 2023 - APC et BUT SCSP 2023 définitive et pré-notification SCSP 2024 - BUT
Développement de la recherche et innovation au meilleur niveau européen	
OBJ 2 : Inscire l'enjeu de transdisciplinarité au service de la société comme une manifestation de l'excellence de la recherche et de l'innovation	2017-2023 : ANR, PIA, Horizon Europe
	CPER 21/27 - équipements de recherche pour les plateformes DSG 2020 : Equipement FREE (PCR digitale) DSG 2021 : mise à niveau de plateau technique MSXM DSG 2022 : Nanotemper Monolith
	Fête de la Science Repaire des sciences : Part des financements multipartites avec les acteurs locaux sur 2017-2023
Transition écologique et développement soutenable	
OBJ 3.1 - Réduire l'impact environnemental et énergétique des campus et des activités de l'UPVD	CPER 15/21 et 21/27 : sobriété énergétique de bâtiments en investissement ; Plan de relance : réseau de chaleur en investissement ; DP 2023 : relamping de 10 bâtiments et contribution au verdissement d'une partie du parc automobile UPVD (3 véhicules)
OBJ 3.2 - Former les étudiants à la transition écologique et la responsabilité sociétale	DP 2023 : en MS - sensibiliser à la transition écologique
Bien-être et réussite des étudiants	
OBJ 4 - Un îlot vert preuve d'une éco-responsabilité qui favorise le bien-être, la réussite et l'éducation au développement durable	DSG 2021 : en investissement et fonctionnement-aménagements /travaux de la Maison des arts et de la culture
Gestion et pilotage	
OBJ 5 - Dans un objectif de QVCT, permettre à l'UPVD d'améliorer ses organisations en se dotant d'outils de pilotage au service de la performance des politiques publiques et du projet d'établissement	/
Stratégie d'établissement	
OBJ 6 - Renforcement de la marque UPVD – Université à environnements positifs	/